Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Château de Chillon: sa conservation et sa gestion confiées à une fondation ; sa promotion redynamisée

Clarifier les rôles de chacun, améliorer le mode de gestion et de conservation du château, tout en dynamisant sa promotion, tels sont les buts qu'entend poursuivre le Conseil d'Etat à propos de Chillon. En 1987, l'Etat de Vaud déléguait la conservation et l'exploitation du site à l'Association du Château de Chillon tout en maintenant un contrôle étatique direct sur cette association privée, ce qui rendait l'organisation peu claire.

C'est pourquoi une fondation de droit privé vient d'être créée par le Conseil d'Etat.

Il est apparu que l'ancienne structure, aux rôles enchevêtrés, n'était plus adaptée aux exigences d'une gestion moderne. La Fondation, sans but lucratif, se voit confier les missions d'exploitation et de mise en valeur de ce fleuron des monuments historiques suisses. Ses moyens de subsistances, outre les subventions de la Confédération, sont les produits des ventes des billets et des publications, les revenus des vignobles, ainsi que des dons et legs. Le Conseil de fondation sera présidé par Claude Ruey, conseiller d'Etat sortant. Deux représentants de l'Etat en seront membres, le premier pour le Service des affaires culturelles et le second pour le Service de l'économie et du tourisme.

Cette décision a été prise dans le but de clarifier les tâches de l'Etat, et notamment de ses représentants, dans le cadre de l'organisation générale de la gestion du Château. Cette opération est neutre financièrement. D'autre part, ces changements ne modifient en rien le statut du personnel travaillant sur le site de Chillon. La gestion se fera au moyen d'un contrat de prestations qui entrera en vigueur au 1er janvier 2003.

L'Association ne meurt pas pour autant ; déchargée de la gestion courante, elle pourra d'autant mieux se consacrer au rayonnement de Chillon. Lors d'une prochaine

assemblée générale, elle devra décider de se transformer en Association des Amis du château de Chillon et se verra alors confier, en soutien fort de la fondation, des actions de promotion et d'animation du site.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 avril 2002

Claude Ruey, président du Conseil de Fondation, 021 316 40 62 ou 079 310.84.27 Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 00 Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021 316.33.00 ou 079 310.84.27

Chillon